



30 septembre 2020

**AVIS À LA POPULATION**  
**PASSAGE AU PALIER 3 - ALERTE MODÉRÉE**

À partir du 1<sup>er</sup> octobre, le Bas-Saint-Laurent passe au palier 3, alerte modérée. Des restrictions ou des arrêts de certaines activités à risque plus élevé devront malheureusement être appliqués.

En date du 29 septembre 2020, le conseil municipal de Saint-Alexandre-de-Kamouraska met en vigueur les mesures suivantes.

**SERVICES MUNICIPAUX**

Les bureaux de l'hôtel de ville demeurent fermés. Pour rencontrer les employés, il est possible de prendre rendez-vous en les contactant par courriel ou par téléphone. Pour les mois à venir, plusieurs employés seront en télétravail. Il est donc préférable d'acheminer vos demandes à l'avance puisqu'un délai de réponse peut être observé.

Les locaux communautaires demeurent fermés. Nous ne prenons aucune nouvelle réservation pour le complexe municipal, ni pour le gymnase de l'école Hudon-Ferland. Les réservations déjà confirmées sont maintenues pour l'instant et des mesures strictes doivent être appliquées par les utilisateurs.

Les séances du conseil municipal demeurent à huis clos jusqu'à nouvel ordre. Il est toutefois possible de consulter les ordres du jour ainsi que les enregistrements audios sur notre site Internet.

**COMITÉS ET ORGANISMES**

Nous encourageons les différents comités et organismes à éviter tout rassemblement pour les prochains 28 jours. Si, en tant qu'organisme, vous souhaitez avoir notre support pour adapter vos activités au contexte actuel et aux recommandations gouvernementales, n'hésitez pas à nous contacter aux coordonnées ci-dessous.

**BIBLIOTHÈQUE BERTRAND-DESCHÊNES**

La bibliothèque municipale demeure ouverte selon l'horaire régulier. Pour tous les usagers, il est important de suivre les différentes consignes lors de votre visite, tel que le port du masque obligatoire. Ces consignes sont disponibles sur notre site Internet.

Pour plus d'information sur les mesures adoptées par la Municipalité, contactez-nous au 418-495-2440, # 221 ou par courriel : [info@stalexkamouraska.com](mailto:info@stalexkamouraska.com).

Pour prendre connaissance des divers avis municipaux émis en lien avec la COVID-19 : <https://www.stalexkamouraska.com/pages/covid-19-avis-et-ressources>

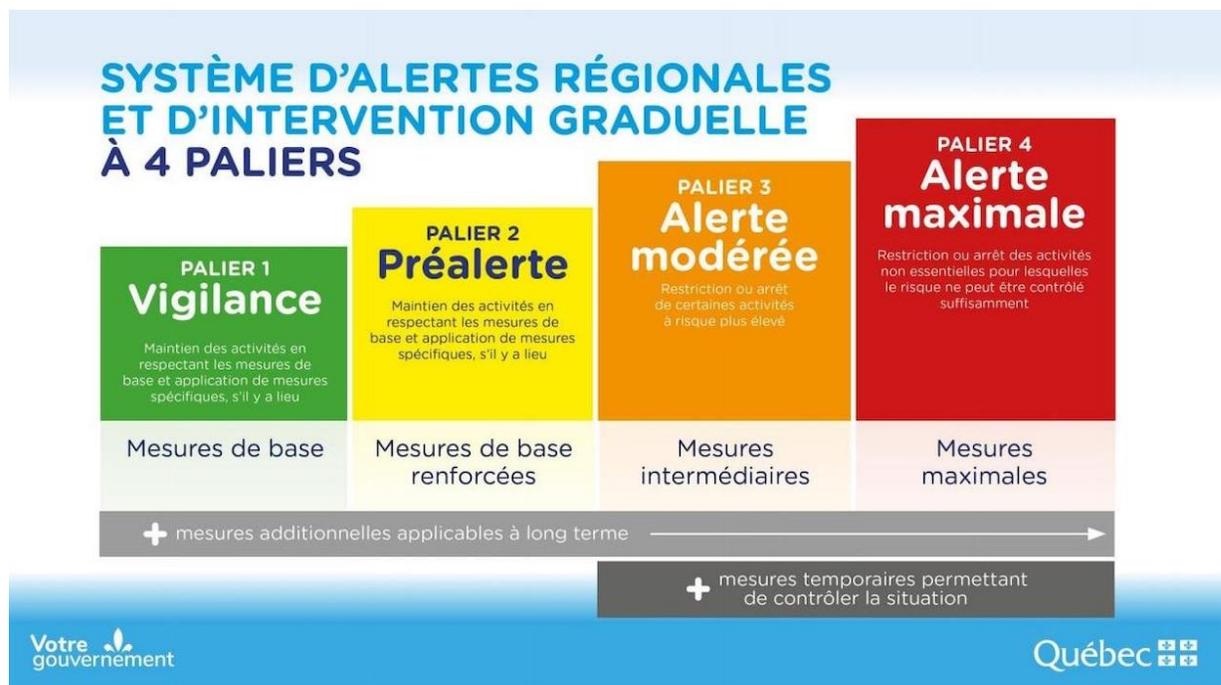
## RAPPEL DES MESURES INTERMÉDIAIRES MISES EN PLACE PAR LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL

### PALIER D'ALERTE ORANGE

- Rassemblements privés, intérieurs ou extérieurs : 6 personnes maximum ou 2 familles
- Activités dans un lieu public, intérieur ou extérieur : 25 personnes maximum
- Auditorios et audiences dans un lieu public : 250 personnes maximum
- Bars, brasseries, tavernes, casinos et restaurants : 6 personnes maximum par table
- Fin de la vente d'alcool à 23 h et fin de la consommation d'alcool à minuit
- Commerces : 1 personne par ménage recommandée, livraison recommandée pour les personnes à risque
- Déplacements interrégionaux : Non recommandés
- CHSLD : Visites à des fins humanitaires ou par des proches aidants apportant une aide significative

Les mesures sanitaires habituelles sont toujours de vigueur :

- Lavez vos mains fréquemment à l'eau savonneuse ou avec une solution hydroalcoolique;
- Respectez la distanciation physique de 2 mètres;
- Portez un masque à l'intérieur des bâtiments publics;
- Toussez ou éternuez dans votre coude et jetez vos mouchoirs directement à la poubelle;
- Limitez vos déplacements.



**Défi 28 jours, on casse la vague COVID!**

Plus que jamais, nous comptons sur votre soutien.

Pour obtenir plus de renseignement sur les mesures gouvernementales :  
<https://www.quebec.ca/>